

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L. 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Maison des Hirondelles (15 rue Schlumberger) en séance ordinaire le :

Mercredi 8 décembre 2021 à 18 heures

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2021.

II. Finances :

- 2.1. Autorisation de procéder aux dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2022,
- 2.2. Décision modificative budgétaire n°2,
- 2.3. Convention de mutualisation du système informatique géographique de Grand Paris Seine Ouest,
- 2.4. Autorisation de signer le marché de transport scolaire,
- 2.5. Avance sur subvention à la Caisse des Ecoles,
- 2.6. Demande de subvention auprès de la Métropole Grand Paris pour des travaux d'isolation à l'école de la Marche.
- 2.7. Attribution d'une subvention au titre de la Bourse Initiative Jeune,
- 2.8. Renouvellement de la convention avec la crèche de Vaucresson.

III. Gestion du personnel :

- 3.1. Autorisation de signer le contrat groupé d'assurance statutaire attribué par le CIG Petite Couronne,
- 3.2. Convention avec l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest pour la remise à disposition du service technique auprès de la ville pour 1/3 de temps,
- 3.3. Mise à jour du tableau des effectifs.

IV. Questions diverses.

- Décisions du Maire,

Veillez agréer, Cher Collègue, mes cordiales salutations.

**Le Maire,
Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest,**

Christiane BARODY-WEISS

Marnes, le 2 décembre 2021